

AG du 20 Juillet 2020

Au 20 Juillet 2020, le compte bancaire contient : 115 €.

Les dons et adhésions reçus lors de l'édition 2020 s'élèvent à 6 460€

Cette somme a permis les dépenses suivantes pour l'édition 2020 :

- Location de piano pour 6 jours: 1 500€
- Défraiement forfaitaire de 300€ par musicien: 3 000€
- Cinq fûts de bière à 102€ : 510€

	Détail	Unités	Dépenses	Revenus
Compte bancaire Association au 20 Juillet 2020				115,00 €
Frais bancaires			-40	
Adhésions et dons 2020				6 460,00 €
Forfait défraiement (1 semaine) musiciens	300,00 €	10	-3 000,00 €	
Autres frais musiciens			-350,00 €	
Location piano 2020 (6 jours)			-1 500,00 €	
Bière (5 fûts)	102,00 €	5	-510,00 €	
			-5 400,00 €	6 575,00 €
			RESTE :	1 175,00 €

Deux nouveautés pour la cinquième édition :

1/ Musique à Espanels est une association d'intérêt général, ce qui l'autorise à remettre un reçu fiscal. Ce reçu fiscal offrira à chaque donateur la possibilité d'une réduction d'impôt sur le revenu, correspondant à 66% de la somme donnée. (art.200 du code général des impôts)

2/ Les artistes seront rémunérés en GUSO selon la procédure officielle de pôle emploi. Les charges sociales correspondantes à ces cachets augmenteront donc d'autant le coût des rémunérations. (NB: Gaspard Martin et Irène Martin, respectivement Président et Secrétaire de l'association ne reçoivent pas de rémunération.)

Pour équilibrer cette augmentation des charges, nous espérons que la réduction d'impôts provoquée par la remise de reçus fiscaux encouragera les donateurs à augmenter leur participation.

Voici les dates de l'édition 2021 :

- Vendredi 16 Juillet à 20h00 : concert à Espanels
- Samedi 17 Juillet à 11h00 : concert à l'église Saint-Barthelemy de Lauzerte
- Samedi 17 Juillet à 20h00 : concert à Espanels
- Dimanche 18 Juillet à 20h00 : concert à Espanels